

Association Baron Culture BIBLIOTHEQUE

Mercredi de 17h00 à 19h00
Vendredi de 17h30 à 18h45
Samedi de 11h00 à 12h15



Si vous n'êtes pas inscrits, venez nous rejoindre (local situé derrière la pharmacie) : vous ne le regretterez pas. La cotisation reste fixée à **5 € par famille** et par an, pour un grand nombre de prêts.

Alors, n'hésitez pas. Les bénévoles seront très heureuses de vous accueillir.

PROCHAINE HEURE DU CONTE
VENDREDI 23 mars
De 17h30 à 18h15
dans le local d'animation

COLLECTE DE SANG

VENDREDI 2 MARS

De 14 heures à 18 heures

Espace Bouteiller
3, avenue du Bouteiller
60500 CHANTILLY

AGENDA

Dimanche 11 mars : A.A.E. - Randonnée de Précý-sur-Oise à Villers-sus-St-Leu. Départ 8h30 place St Pierre de Baron.

Mardi 13 mars : réunion du Club « Allons-y » à 14 heures au local d'animation.

Jeudi 15 mars : ASCL - cours de broderie de 13h30 à 16h30 dans le local d'animation.

Samedi 17 mars : Sortie théâtre organisée par le comité des fêtes pour assister à la pièce « Silence on tourne ». Réservations au 06 80 05 63 97.

Vendredi 23 mars : lecture d'histoires par des conteurs bénévoles de 17h30 à 18h15 dans le local d'animation.

Dimanche 25 mars : A.A.E. Randonnée dans Paris - le nouveau GR Paris 2024. Prévoir la journée. Départ 8h15 place St Pierre à Baron.

Jeudi 29 mars : ASCL - cours de broderie de 10h00 à 13h00 et de 13h30 à 16h30 dans le local d'animation.



www.mairiedebaron.fr

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 FEVRIER 2018

Etaient présents : Anne-Sophie SICARD, Brice de la BEDOYERE, Gérard KUSIAK, Annick UDA, Anne BERGER, Monique BOUCHU, Simone BRETON, Emmanuelle COURTINES, Frédéric DOURLIN, Jérôme MIROUX.

Etaient excusés : Julien BOCQUILLON.

Etaient absents : Jean Eric AUDITEAU, Christian BAKER, Maïté BOYER.

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.

Le Conseil municipal donne un avis favorable au renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021 et l'autorise à signer ce contrat, ceci dans le but d'obtenir des subventions pour le centre de loisirs du mercredi de nos écoles.

Par délibération du 11/12/2017, le Conseil municipal avait décidé le retrait de la commune du Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette, les compétences obligatoires de ce syndicat étant transférées à la CCPV. Or, il apparaît qu'il n'est pas possible de se retirer du SISN sans l'accord des autres membres du syndicat. De ce fait, le Conseil autorise le maire

à demander l'accord à tous les membres du SISN pour que la commune de Baron se retire du syndicat.

Mme le Maire rappelle que les communes de Baron, Rosières et Versigny ont fait l'acquisition d'une lame à neige pour assurer la sûreté du passage dans les rues et le passage du bus de ramassage scolaire. Le Conseil autorise ainsi le maire à signer un projet de convention avec un agriculteur de la commune pour faire procéder aux travaux de déneigement et décide d'indemniser l'intervention de l'exploitant agricole selon un barème de la Chambre d'agriculture de l'Oise.

Le Conseil municipal autorise le maire à ester en justice auprès de la Cour d'Appel d'Amiens dans l'affaire Poisson et faire appel à un avocat pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.

Le maire fait ensuite un point sur l'ensemble des travaux à envisager :

△ Pignon de l'ancien bâtiment de la Poste.

△ Restauration des vitraux et de la ballustrade du clocher de l'église.

△ Pour l'école : remplacement de la chaudière, des fenêtres, aménagement de rangements, remplacement du linoléum.

△ Etudier la possibilité de stationnement dans la partie haute de la cour de l'école.

△ Marquage de stationnements au sol RD330 et RD100.

△ Prises de Très Haut Débit supplémentaires dans le village

Fin de séance à 22 heures

REMERCIEMENTS

Suite aux intempéries du mois de février, la municipalité tient à remercier les baronnais qui ont pris soin de déblayer la neige devant leur habitation rendant ainsi la circulation des piétons plus facile.

De même, il faut saluer le dévouement des deux responsables du périscolaire qui sont restées dormir deux nuits à Baron (la première nuit étant dans l'école) afin d'assurer la continuité de l'accueil de nos enfants à l'école de Baron.

INFORMATION VEOLIA

DISTRIBUTION DE BACS

Le service chargé du recyclage et de la valorisation des déchets nous fait savoir que, suite à l'enquête sur la dotation des bacs, la distribution des conteneurs dans la commune va commencer début mars.

Une permanence sera mise en place ultérieurement pour les ménages qui n'auront pu être touchés lors de cette distribution en porte à porte.

COMMUNIQUÉ DE SUEZ

Des travaux de pose de vannes de réseau d'eau potable sont planifiés du 05 au 07 mars 2018 dans la rue Saint Antoine à Baron.

Dans le cadre de ce chantier, nous vous informons qu'une coupure d'eau sera effectuée durant la journée du **06 mars 2018 de 08h à 17h dans les communes de Baron, Droizelles et Versigny.**

SAMEDI 17 MARS

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST AUX DECHETTERIES DU PLESSIS-BELLEVILLE ET DE BARBERY

Plus d'information sur www.smdoise.fr

LA GENDARMERIE RECRUTE

Le centre d'information et de recrutement de la gendarmerie d'Amiens lance une campagne de recrutement jusqu'au 15 mai 2018.

Pour plus d'informations : www.lagendarmerierecrute.fr

Jours	Mairie	Agence Postale
	Tél. 03 44 54 20 55	Tél. 03 44 21 04 34
Lundi	13 h 00 à 16 h 30	
Mardi	13 h 00 à 19 h 00	13 h 00 à 16 h 30
Mercredi	Fermé	
Jeudi	13 h 00 à 16 h 30	
Vendredi	13 h 00 à 16 h 00	
Samedi	8 h 30 à 11 h 30	

AVIS DE NAISSANCE

Célia BOISSIERE
Née le 8 février 2018 à Baron